

nement avait raison et que, dans ces circonstances, ça devait être 0-3-3, à ce moment-là, on aurait eu un jugement impartial et on aurait probablement décidé d'appuyer le gouvernement dans les circonstances.

Mais, dès le début, la confrontation était décidée par ce gouvernement. Il y avait des faibles qu'on pouvait attaquer et on allait le faire, pas les gros en haut, mais les petits en bas. Les gros, ce sont leurs amis. Au moins, je suis fier de dire que nous, dans une circonstance comme celle-là, nous aurions pris beaucoup plus l'approche de M. McKenna qui a donné des augmentations de 30 p. 100 aux plus faibles et de 0 p. 100 à ceux qui étaient en haut d'un certain niveau.

Ces premiers ministres, monsieur le Président, je dois vous dire qu'ils étaient pris dans une circonstance où le gouvernement a mal géré les affaires de ce pays, qu'il leur a coupé les transferts dont ils avaient besoin pour offrir des augmentations de salaire.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Mais, malgré les difficultés que leur a imposées ce gouvernement, ils ont trouvé une solution qui était beaucoup plus juste que celle que le gouvernement nous propose à l'heure actuelle.

[Traduction]

Je propose, avec l'appui du député d'Ottawa-Ouest:

Que la motion soit amendée en enlevant tous les mots après le mot «que» pour leur substituer ce qui suit :

cette Chambre cesse les travaux sur le projet de loi C-29, Loi concernant la rémunération du secteur public fédéral et modifiant une loi en conséquence, dont le principe, qui vise à retirer le droit fondamental reconnu depuis longtemps aux citoyens canadiens de participer librement à une négociation collective, droit reconnu par le Canada dans des conventions internationales et tel qu'établi par une loi du Parlement, est une offense pour cette Chambre.

• (1100)

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Cet amendement est recevable. Donc, reprise du débat sur la motion principale et sur l'amendement. La parole est donc à l'honorable chef du Nouveau parti démocratique.

[Traduction]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, nous tenons aujourd'hui un débat très important, puisque nous établirons un précédent concernant le droit des travailleurs de notre pays et des fonctionnaires à la libre négociation de leurs conventions collectives. Ce

Initiatives ministérielles

débat porte également sur l'obligation du gouvernement de respecter les lois du pays et les conclusions tirées par ses propres organismes et aussi sur la capacité des travailleurs de simplement subvenir à leurs besoins et de vivre dans la dignité.

Aujourd'hui, le ministre a déclaré qu'il était disposé à ordonner à ses agents de reprendre les négociations sans conditions préalables. Il a aussi clairement signalé qu'il ne changerait pas d'idée à propos du zéro pour cent. À mon avis, le ministre devrait nous expliquer clairement la position du gouvernement, qui semble, d'après les décisions qu'il prend et le projet de loi qu'il a déposé, vouloir retirer aux travailleurs le droit démocratique à la négociation des conventions collectives. Il traite ses employés avec mépris et leur refuse le revenu qu'ils méritent.

Voilà pourquoi mon parti n'appuiera pas ce projet de loi. Le Nouveau Parti démocratique n'appuiera pas cette mesure législative. Nous ne pouvons appuyer un gouvernement qui s'en prend aux principes mêmes de la démocratie canadienne et aux droits des travailleurs et travailleuses du Canada, parce que, si aujourd'hui, c'est au tour de ces travailleurs, demain, ce sera au tour des simples citoyens canadiens.

Cette grève nuit à la population canadienne et le gouvernement le sait fort bien. Il aurait pu reprendre les négociations la semaine dernière. Il aurait pu rencontrer les représentants syndicaux hier. Il pourrait même, s'il le voulait, être en train de négocier à l'instant même. Nous savons que les agriculteurs ressentent les effets de cette grève. Nous savons que les céréaliculteurs de l'Ouest ont énormément de difficulté à expédier leurs produits à cause de cette grève. Il ne faut pas croire cependant que le syndicat veut du mal à la population canadienne, il dit simplement au gouvernement: «Nous devons dès aujourd'hui défendre nos droits, sinon les droits de tous les Canadiens seront bafoués par un gouvernement qui ne respecte aucunement la démocratie», comme le prouve d'ailleurs la motion dont nous sommes saisis.

Je tiens à préciser que nous appuyons l'Alliance de la Fonction publique depuis le début et que nous continuerons d'appuyer les travailleurs et les travailleuses du Canada, comme nous le faisons actuellement. Je crois toutefois qu'il est important d'expliquer d'une part la signification de cette attaque menée contre la fonction publique du Canada et d'autre part le message que transmet le gouvernement à la population canadienne en agissant comme il le fait.